



1. Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/société

Nom du produit : Utopia Lane Conditioner
Identificateur du produit : Utopia Bowling Lane Conditioner
Numéro (s) de pièce : 294-006-092i, 294-006-095i
Description/utilisation : Mélange d'huile minérale/après-shampooing pour allées de bowling
Fabricant : QubicaAMF Worldwide, LLC.
 8100 AMF Drive
 Mechanicsville, Virginie 23111, É.-U.
Téléphone : (804) 730-4000 ; (800) 342-5263
Téléphone d'urgence : Pour les urgences, 24 heures / jour, 7 jours / semaine, appelez INFOTRAC au 1-800-535-5053
En dehors des É.-U. : Appel à frais virés : +1-352-323-3500

2. Identification des dangers



Classification et étiquette selon Règlement (EC) N° 1272/2008

GHS07
Mot-indicateur : avertissement

Irritant pour les yeux 2
 Irritant pour la peau 2
 terme Liquide combustible 4
 Aquatique chronique 4

Classification selon Directive 1999/45/EC



Xi : irritant
 R36 : irritation aux yeux.
 R38 : irritation à la peau
 R53 : peut provoquer à long des effets négatifs dans l'environnement aquatique.

Déclarations de dangers

H227 : liquide combustible
 H319 : provoque une irritation sérieuse des yeux.
 H315 : provoque une irritation cutanée.
 H413 : peut provoquer des effets néfastes de longue durée sur la vie aquatique.

Conseils de prudence

Prévention : P210 : garder loin des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 P264 : bien laver les mains après manipulation.
 P280 : porter des gants protecteurs et une protection oculaire résistante aux éclaboussures (lunettes).
 P273 : éviter tout rejet dans l'environnement.
Réponse : P370+P378 : en cas d'un incendie, utiliser un extincteur de type universel ou approuvé pour combattre les feux d'huile.
 P305+P351+P338 : si dans les yeux, rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si c'est facile à faire, et continuer de rincer.
 P337+P313 : si l'irritation oculaire continue, demander de l'aide médicale.
 P302+P352 : si c'est sur la peau, laver avec beaucoup de savon et d'eau.
 P321 : aucun traitement spécifique n'est anticipé.
 P332+P313 : si de l'irritation cutanée se produit, demander de l'aide médicale.
 P362 : enlever les vêtements contaminés, et les laver avant de les réutiliser.
Stockage : P403+P235 : stocker dans un endroit bien aéré. Garder au frais.
Élimination : P501 : éliminer le contenu et le contenant selon les lois et règlements locaux, étatiques, fédéraux et internationaux.

Dangers potentiels

Absorption cutanée : ce produit n'est pas supposé être dangereux lors de courtes périodes de contact. Un contact répété ou prolongé avec le produit peut conduire à une irritation de la peau.
Contact oculaire : de l'irritation aux yeux peut se produire. Des dommages aux yeux sont peu probables.
Ingestion : l'ingestion de petites quantités du produit a peu de chance de provoquer des blessures ni d'avoir tout effet toxique que ce soit sur la personne. Le produit peut agir comme un lubrifiant intestinal et provoquer la diarrhée. Si un vomissement se produit, une aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire retardé et une pneumonie chimique.
Inhalation : ce produit a peu de chance de provoquer un danger d'inhalation durant l'utilisation normale recommandée. L'inhalation de brume ou de vaporisation peut être dangereuse et peut provoquer une irritation respiratoire ou d'autres effets pulmonaires suivant des inhalations prolongées ou répétées de brume d'huile à des niveaux au-dessus de la limite d'exposition recommandée. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire ou une pneumonie par aspiration. Des dépôts d'huile dans les poumons peuvent mener à une fibrose et à une fonction pulmonaire réduite.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation: préparation

Nom chimique*	Numéro CAS	Concentration par poids (%)	Numéro EC	Classification*
---------------	------------	-----------------------------	-----------	-----------------



Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	92-97	232-455-8	---
Hexadécane	544-76-3	0-1	208-878-9	---
Glycols, polyéthylène mono (triméthylnonylique)	60828-78-6	0-1	---	---
Mélange additif	Propriétaire	0-1	---	---

*Les Limites d'exposition professionnelles, si disponibles, sont indiquées à la section 8. Voir la section 16 pour l'ensemble du texte des phrases R déclarées ci-dessus.

4. Mesures de premiers soins

Contact avec la peau : aucun soin urgent n'est prévu. Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés, et les laver avant de les réutiliser. Demander de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Contact oculaire : aucun soin urgent n'est prévu. Tout en gardant les yeux ouverts, les rincer à fond avec de l'eau durant au moins 15 minutes. Si vous portez des verres de contact, les enlever et rincer les yeux durant plusieurs minutes. Demander de l'aide médicale si l'irritation continue.

Ingestion : ne pas faire vomir à moins que spécifié directement par un professionnel des soins de santé. Traiter les symptômes. Ne jamais rien donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation : emmener la victime à l'air frais et loin de toute exposition supplémentaire. Du personnel qualifié peut donner de l'oxygène si la respiration est difficile ou si une cyanose (décoloration bleue de la peau) est notée. Pratiquer la respiration artificielle si le sujet ne respire plus. Demander de l'aide médicale si les difficultés respiratoires continuent.

5. Mesures de combat d'un incendie

Point d'ignition : 82,2°C (180°F)

Méthode : PMCC

Moyens d'extinction

Convenable : traiter comme un feu d'huile. Utiliser du CO₂, de la poudre sèche, de la mousse type universel, et le brouillard d'eau

Inconvenable : l'huile flottera sur l'eau et peut propager tout incendie.

Procédures spéciales de combat d'incendie

Utiliser la pulvérisation d'eau pour refroidir les contenants et les structures exposées au feu.

Équipement de protection spéciale pour les pompiers

Porter un équipement de protection complet et un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral, approuvé MSHA / NIOSH ou un équivalent ;

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion

Le matériel peut éclabousser si la température dépasse le point d'ébullition. Le film de polymère peut brûler.

6. Mesures de libération accidentelle

Précautions personnelles : porter des vêtements protecteurs incluant des gants et une protection oculaire lorsque vous faites face à des déversements. Éliminer toute source d'inflammation.

Précautions pour l'environnement : ce produit est insoluble dans l'eau et flottera sur la surface. Empêcher que le produit n'entre dans les égouts ou les tuyaux d'écoulement.

Méthodes pour le confinement et le nettoyage

Les déversements de ce produit peuvent rendre les planchers glissants. Soyez prudent pour éviter de tomber. Couvrir les tuyaux d'écoulement et utiliser des barrages en cas de déversement pour empêcher les déversements de se répandre. Absorber le produit déversé sur un matériau inerte comme du sable, de la terre ou de la vermiculite. Les matériaux de nettoyage des déversements doivent être recueillis dans des conteneurs correctement étiquetés pour élimination. Éliminer les matériaux selon les lois et les règlements locaux, étatiques, fédéraux et internationaux.

Remarque : voir la section 8 pour l'équipement protecteur personnel et la section 13 pour les considérations sur l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Garder les contenants bien fermés pour empêcher toute contamination. Porter un équipement protecteur personnel convenable incluant des gants et une protection oculaire résistante aux éclaboussures. Laver les mains après utilisation.

Exigences de stockage

Les précautions normales devraient être suivies lors de la manipulation et de l'entreposage. Garder le contenant bien fermé. Un entreposage entre 4°C et 37°C (40°F - 100°F) est recommandé.

8. Contrôles à l'exposition/protection personnelle



Mesures d'ingénierie : une sortie locale est préférée. Une aération mécanique est acceptable. Des mesures spéciales ne sont pas normalement nécessaires lors d'une utilisation normale du produit.

Mesures d'hygiène : bien laver les mains après manipulation et à la fin de la journée. Enlever les vêtements contaminés, et les laver avant de les réutiliser.

Protection respiratoire : une protection respiratoire spéciale n'est pas requise lors d'une utilisation normale du produit. Si de la vapeur et/ou de la bruine sont générées par de la chaleur, vaporisation, etc., porter un respirateur à vapeur organique avec un filtre à vapeur d'huile.

Protection pour les mains et la peau : porter des gants résistants à l'huile et des vêtements protecteurs pour minimiser tout contact.

Protection oculaire : une protection oculaire appropriée devrait toujours être portée lors de la manipulation de produits chimiques. Des lunettes résistantes aux éclaboussures sont recommandées lorsqu'il y a un risque d'éclaboussures.

Limites de l'exposition

Composant	Type	Valeur	Remarque
Bruine d'huile minérale	TWA, OSHA PEL NIOSH REL	5,0 mg/m ³	
	STEL, NIOSH REL	10.0 mg/m ³	

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Liquide	
Couleur :	Eau claire et légèrement teintée	
Odeur :	Légère odeur, de type vanille	
Gravité spécifique (H₂O=1) :	0,876 @ 20°C	
Viscosité (mPa·s) :	70,6 @ 38°C	
Solubilité dans H₂O :	Insoluble	
Point d'ignition :	82,2°C (180°F)	Méthode : PMCC

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable

Réactivité : non-réactif lorsqu'utilisé selon les spécifications

Décomposition thermique/situations à éviter

Aucune décomposition n'est prévue lors de l'utilisation normale. Éviter la chaleur forte, les flammes et les étincelles comme précaution.

Matériaux incompatibles

Le produit est normalement non-réactif.

Produits dangereux suite à une combustion

La combustion peut produire de la suie, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres oxydes.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas

11. Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi des tests de laboratoire sur des animaux pour déterminer la toxicité animale.

Données toxicologiques pour les ingrédients principaux :

Produit	Espèces	Résultats du test
Huile minérale blanche (pétrole) (CAS N° 8042-47-5)		
Grave : Dermique LD50	Rat	>5g/kg
Oral LD50	Rat	>5 000 mg/kg

Effets locaux

Irritation de la peau : un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau par une dermatite.

Inhalation : l'inhalation de bruine ou de vaporisation peut être dangereuse.

Irritation oculaire : le produit peut être irritant pour les yeux provoquant une enflure, un larmolement et une rougeur.

Ingestion : l'ingestion du produit peut provoquer des nausées, le vomissement, et la diarrhée.

12. Information écologique

Il n'existe pas de données sur l'écotoxicité disponibles pour ce produit. Basé sur les données disponibles pour l'huile minérale blanche (ingrédient principal), ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable. Garder le produit hors des égouts et des systèmes d'écoulement et de tous les plans d'eau car la toxicité de ce matériau pour les organismes aquatiques n'a pas été évaluée.

13. Considérations sur l'élimination



Méthodes d'élimination

Éliminer tous les déchets conformément à la réglementation internationale, fédérale, étatique et locale appropriée pour le contrôle environnemental.

Recommandations

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des conteneurs scellés à un lieu d'élimination des déchets. Le produit peut être recueilli et recyclé à un centre de recyclage de l'huile. Les conteneurs vides devraient être recyclés par un centre licencié ou transportés vers une installation appropriée pour leur élimination.

14. Information sur le transport

Numéro UN

Aucun

Nom correct pour l'expédition / nom technique :

Utopia Lane Conditioner

DOT/ADR/RID (Transport routier/par voie ferrée)

Ce produit n'est pas réglementé par DOT/ADR/RID

Classification IMDG/IMO (Transport maritime)

Ce produit n'est pas réglementé par IMDG/IMO.

Classification ICAO/IATA (Transport aérien)

Ce produit n'est pas réglementé par ICAO/IATA.

15. Information sur la réglementation

Réglementations aux États-Unis : ce produit est classé comme un irritant, un produit chimique dangereux tel que défini par l'OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200

Réglementations étatiques

Californie : ce produit n'est pas connu pour contenir tout produit chimique actuellement énuméré comme cancérigène ou toxique pour la reproduction.

Réglementations EU : la préparation est classée comme dangereuse ; une préparation irritante ; conformément à la directive 1999/45/CE et ses amendements.

- Phase(s) de sécurité :
- S2 : garder hors de la portée des enfants.
 - S7 : garder le contenant bien fermé.
 - S24/25 : éviter toute inhalation, et contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements et des gants protecteurs convenables.
 - S26 : en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec une bonne quantité d'eau et demander de l'aide médicale.
 - S39 : porter une protection oculaire/ faciale

16. Autres informations

Le texte complet des phrases R, si existantes, avec le numéro apparaissant dans la section 3 :

Classement NFPA

Santé : 1
Inflammabilité : 2
Instabilité : 0
Aucun

Classement HMIS III

Santé : 1
Inflammabilité : 2
Danger physique : 0
PPE : B

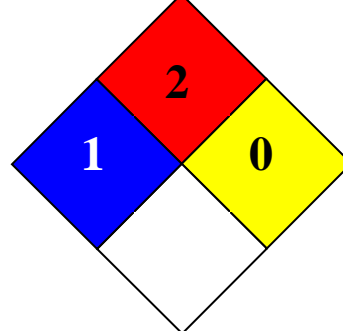
Légende du classement du danger

- 0 : Danger minime
- 1 : Léger danger
- 2 : Danger modéré Dangers spéciaux :
- 3 : Sérieux danger
- 4 : Danger sévère

Classements HMIS III

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	2
DANGER PHYSIQUE	0
ÉQUIPEMENT PROTECTEUR	B

Classements NFPA



Avis au lecteur :

L'information sur la santé et la sécurité présentée sur ce formulaire est généralement applicable pour une utilisation recommandée de ce produit. Cette information a été compilée à partir de sources actuelles et fiables, et elle est considérée comme étant correcte. Comme les données, et/ou les réglementations changent et les conditions d'utilisation et de manipulation sont au-delà de notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.